

L'Origine du français, par M. ESPAGNOLLE.

Il ya un an, M. l'abbé Espagnolle faisait revivre, dans le monde savant, une thèse qui fut celle de Henri Estienne et de tout le seizième siècle ; à savoir, que la majeure partie de notre langue dérive du grec.

Cette thèse, on le sait, est l'opposée de celle de Littré et de son école, qui ne veulent voir dans le français que du latin et de l'allemand.

A l'apparition du livre de M. Espagnolle, les philologues de tout rang s'étonnèrent. Que voulait ce prêtre et quelle était sa prétention de venir troubler des positions acquises et le paisible règne d'un système dominant ? On le lut : les uns s'emportèrent et le traitèrent avec une violence inouïe ; d'autres haussèrent les épaules, se refusant à pénétrer plus avant dans l'examen d'une question qu'ils croyaient jugée sans appel ; d'autres enfin couvrirent l'auteur d'éloges, admirèrent son travail, mais ne crurent pas autrement à son succès ; le travail venait un peu tard ; l'auteur n'était pas connu ; déposséder les néo-latins ! *Res ardua* Or, voulait voir.

Aujourd'hui, M. Espagnolle livre au public le deuxième volume de son œuvre, c'est-à-dire encore trois mille mots de notre langue, "dérivés du grec, ou entièrement grecs." La méthode est la même ; il se sert des règles et des procédés étymologiques dictés et employés par M. Littré lui-même ; il les applique aux mots français, en suivant l'ordre du dictionnaire, et mettant en regard de ses propres étymologies celles de Littré, de Brachet et de Scheler, il se contente de dire au lecteur : Voyez et jugez.

.....

Dans une lettre succincte et précise, qui est placée en tête du deuxième volume de *l'Origine du français*, M. de la Tour, attaché aux Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale, établit que "l'étude des médailles indique plus qu'une lointaine affinité entre les Gaulois et les Grecs." On y verrait, dit-il, "des preuves nombreuses et certaines, que de grandes relations ont existé entre la Gaule et la Grèce *plusieurs siècles avant l'ère chrétienne* et que l'influence hellénique s'étendit jusqu'à l'Océan."

C'est une lettre pour le moins piquante, qui donne à réfléchir, et les philologues, même néo-latins, ne resteront pas indifférents devant cette conclusion catégorique de l'auteur : "Bref, dans le monde Gaulois *tout entier*, et notamment dans la *partie qui est devenue la France*, la monnaie est absolument grecque, par sa légende et son type, comme par son système pondéral, et, si je puis ainsi dire, en apparence comme en réalité. . . La numismatique déclare qu'avant l'arrivée des Romains une certaine civilisation d'origine hellénique florissait dans notre pays, et qu'elle y avait pénétré par les voies les plus opposées."—Où donc M. Brachet a-t-il vu que "les Gallo-Romains et les Grecs ne furent jamais en contact ?"

Sans doute, les néo-latins épilogueront là-dessus, comme ils font à tous les arguments qu'on oppose à leur système ; c'est leur droit. On ne leur demande que d'être un peu moins dogmatiques, et s'ils le peuvent, de démolir *dans son fond* l'œuvre de M. Espagnolle.

Nous appelons ainsi les six mille mots de notre langue, dont il nous montre l'origine grecque, et les cinq mille mots du *vieux français*, dont il nous donne la curieuse nomenclature, et qui sont entièrement grecs.

Que les voies par lesquelles tous ces mots nous sont arrivés soient plus ou moins connues, et qu'elles soient "opposées" ou non, la question est intéressante, à coup sûr, et peut défrayer utilement les querelles des philologues, des historiens, et même des numismates. Ce qui saute aux yeux et domine toutes les querelles, c'est que ces mots sont là, tant dans notre langue actuelle que dans la vieille. : il y en a plus de dix mille,